

Amendement

Générale

colonial

Amendement n° 69-170/SG/FP constatant la reprise de service d'un agent de contrôle du cadre territorial des contributions, à l'issue de son congé de longue durée.

n° 69-170/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
23 janvier 1969

Numéro JO
n° 3 du 10/02/1969

Date du numéro
10 février 1969

TEXTE INTÉGRAL

Est constatée, à compter du 4 janvier 1969, la reprise de service par M. Mahamoud Abdi Egué, agent de contrôle de 2e classe, 3° échelon, du cadre territorial des Contributions, déclaré apte physiquement à reprendre son travail à l'issue de son congé de longue durée pour affectation non imputable au service: L'intéressé devra subir tout le mois un contrôle médical régulier.